

CONDITIONS SPECIFIQUES DE L'OFFRE TAHOE

Les prix mentionnés aux présentes conditions particulières sont exprimés TTC.

Article 1 : DEFINITIONS

Offre prépayée : Offre conditionnée par l'obtention d'une carte SIM VODAFONE, sans abonnement, créditée par le biais de recharges papiers ou électroniques.

Titulaire : Personne majeure propriétaire de la ligne.

Carte Personnel soignant : Carte SIM VODAFONE prépayée permettant au titulaire d'accéder aux services de VODAFONE POLYNESIE. Elle est associée à un numéro de téléphone attribué par Vodafone Polynésie.

Formulaire Personnel soignant : Formulaire à remplir lors de l'achat de la carte permettant de finaliser la vente.

Recharges : cartes papiers ou électroniques à travers l'application mobile permettant des ressources appels, internet ou SMS.

Article 2 : PRESENTATION DE L'OFFRE

L'offre TAHOE est une offre prépayée Vodafone, offerte aux personnels soignants et aux personnels de premier secours, qui peuvent justifier de leur état, en remerciement des efforts qu'ils font pour supporter la population et sauver des vies.

L'offre TAHOE comprend

- 4 heures d'appel utilisables pour des communications locales de et vers la Polynésie française,
- **20 Go** d'internet mobile
- **100 SMS** locaux en Polynésie Française
- Gratuité des appels entre détenteurs d'une carte TAHOE

Pour permettre aux détenteurs de la carte TAHOE de reconnaître les autres détenteurs de cette même carte, les numéros de téléphones utilisés pour cette carte commencent par 8999XXXX.

La durée de validité des ressources données par le plan est de 60 jours à compter de la date d'activation de la carte SIM.

Cette carte ne permet pas les appels internationaux, ni les communications depuis l'étranger.

En cas de perte, vol, incompatibilité ou dysfonctionnement, VODAFONE s'engage, sous réserve de la vérification de l'identité de son titulaire, à procéder au remplacement de la carte TAHOE.

Article 3 : UTILISATION DU SERVICE

Souscription

Le titulaire doit être majeur pour pouvoir ouvrir une ligne, et doit faire partie soit du personnel soignant soit du personnel de premier secours. Le titulaire souscrit à l'offre par le biais du formulaire TAHOE fourni avec la carte SIM lors de la vente.

Activation

L'activation de la ligne se fait par l'agent de vente, en boutique.

Rechargement

Le titulaire peut augmenter les ressources de sa carte TAHOE, par le biais de recharges papiers (à acheter dans notre réseau de distributeurs ou dans les boutiques Vodafone) ou par le biais de recharges électroniques à acheter sur l'application mobile mon.vodafone.pf.

Les recharges sont disponibles dans les points de vente Vodafone et dans les boutiques Vodafone. La liste des différents points de vente ainsi que la liste des recharges sont consultables sur notre site [PointsDeVenteRecharges](#).

Les tarifs de base du plan TAHOE pour les recharges sont :

Recharges	200 F	500 F	1000 F	2000 F	5000 F
appels	10min	1 Heure	2 Heures	4 Heures	10 Heures
internet	200 Mo	1 Go	5 Go	20 Go	50 Go
SMS locaux	SMS illimités SWE	SMS illimités SWE	SMS illimités 24x7	SMS illimités 24x7	SMS illimités 24x7

Ces ressources appels internet et SMS provenant des recharges sont valides pendant **30 jours après activation de la recharge**. Mais elles ne sont valables que **pendant la période de validité de la carte SIM**. Ainsi si une telle recharge est achetée et activée le 85^{ème} jour, les ressources attribuées ne dureront que jusqu'au 90^{ème} jour.

Article 4 : VALIDITE DE LA CARTE SIM

Durée de validité de la présente carte SIM est de 90 jours. Au terme de cette période, la présente carte SIM se désactivera automatiquement.

Article 5 : TARIFICATION

Il n'y a pas de tarif applicable car cette carte est offerte.